

EN LUMIÈRE

MICHEL PLATINI RADIÉ À VIE DE LA FIFA ?

FOOTBALL C'est ce que préconise le rapport d'enquête interne à la Fifa à propos du fameux paiement de 1,8 M d'euros pour lequel un verdict est attendu en décembre.

La chambre d'instruction du comité d'éthique de la Fifa a requis le bannissement à vie de Michel Platini, nous l'avons vu dans le dossier qui nous a été transmis», a indiqué Me Thibaud D'Alès, avocat de Platini, confirmant, hier, une information du quotidien français Libération.

La justice interne de la Fifa s'est refusée à tout commentaire. On ne sait donc pas si la

même peine a été requise contre Joseph Blatter, président démissionnaire de la Fifa, suspendu comme Platini jusqu'au 5 janvier à titre provisoire, pour l'affaire du paiement mais aussi pour un contrat de droits TV présumé déloyal envers la Fifa. «J'ai beaucoup de chance, j'ai échappé au bûcher» a ironisé le Français en apprenant ces réquisitions. Pourtant, les chances du président de l'UEFA d'être un

jour celui de la Fifa, avec une élection le 26 février, semblent réduites en cendres.

Parcours du combattant

Si une telle sanction est prise, Platini devra faire appel en interne à la Fifa, puis se tourner devant le tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne en cas de rejet.

Or les délais des appels successifs attendus ne joueront

pas en sa faveur.

Le 10 octobre, l'ex-triple Ballon d'Or a contesté devant la Fifa sa suspension provisoire de 90 jours prononcée deux jours avant. Cause de cette sanction: ce fameux paiement de 1,8 M EUR reçu en 2011 de la part de Sepp Blatter, président démissionnaire de la Fifa, pour un travail de conseiller achevé en 2002.

Il a fallu un mois et huit jours

pour que la chambre des recours de la Fifa lui notifie le 18 novembre le rejet de cet appel. Platini s'est alors tourné le 20 novembre vers le TAS, juridiction sportive suprême et indépendante. En procédure d'urgence, le TAS peut rendre sa décision entre deux et trois semaines.

En cas de radiation ou autre sanction lourde de la chambre de jugement, il faudra refaire ce même parcours du combattant.

PRÉVENTION Conférence à l'attention des dirigeants et éducateurs, ce soir 19h au comité du Béarn rugby

Pédophilie : dans le sport aussi

Sébastien Boueilh a subi le viol, étant enfant. Ancien rugbyman landais, il a fondé l'association Colosse aux pieds d'argile et sensibilise à la pédophilie en milieu sportif. Il interviendra ce soir en Béarn à la demande de la Fédération de rugby.

Sébastien Boueilh avait 11 ans lorsque les viols ont commencé. Dans le cadre familial. Des violences que le garçon subira pendant 5 ans, puis taira 18 années de plus. La vérité éclate lorsqu'il réalise qu'un de ses copains d'enfance a connu les mêmes souffrances, au même âge, de la part du même bourreau. La parole se libère, douloureuse. Sébastien Boueilh et son ancien copain portent l'affaire en justice, jusqu'à voir leur tortionnaire quitter la salle d'audience menotté, pour purger 10 ans de réclusion. C'était en 2013.

Dans la foulée du procès, pour se reconstruire et aider les victimes en souffrance, le Dacquois de 37 ans fonde « Colosse aux pieds d'argile ». L'association, qui compte 4 psychologues, un avocat, des éducateurs et s'associe à la gendarmerie de Dax, vient en aide aux victimes de pédophilie, et mène un travail de prévention en milieu sportif.

C'est dans ce cadre préventif que Sébastien Boueilh intervient ce soir au comité de rugby du Béarn. Assisté d'un juriste et du responsable de la commission éthique de la Fédération française de rugby (qui s'est associée ses à sa démarche), il s'adressera à tous les dirigeants et éducateurs de clubs - tous sports - qui auront répondu à l'invitation.

« Aux éducateurs, on indique des comportements à tenir : ne pas prendre sa douche avec les enfants après le match ou l'entraînement, ne pas se trouver isolé



Sébastien Boueilh, président de Colosse aux pieds d'argile, se porte en aide aux autres victimes d'agression sexuelle. Notamment en milieu sportif : « Car rien ne se faisait dans ce cadre alors que les cas sont fréquents. Presque chaque club a une histoire, plus ou moins ancienne, de violence sexuelle ». © DR SERGE LAFOURCADE ET REPRO PP

avec un enfant...», énumère Sébastien Boueilh. « Cela sert à protéger les enfants, et les éducateurs eux-mêmes. Dernièrement, un éducateur a fait une tentative de

EN CHIFFRE

900

C'est le nombre de témoignages d'actes de pédophilie (viol ou attouchement) qu'a recueilli l'association Colosse aux pieds d'argile en 2 ans et demi d'existence. « 1/3 pour des actes perpétrés en milieu sportifs, 2/3 dans le cadre familial ou du voisinage » détaille son président Sébastien Boueilh. « On a aidé ainsi 170 victimes. En premier je recueille leur témoignage, je libère la parole, ensuite je les dirige vers un de nos professionnels, psy, victimologue... »



suicide. Il avait pris sa douche avec les enfants. L'un d'eux a glissé, a accidentellement touché son sexe. L'histoire a été mal interprétée et l'entraîneur montré du doigt... »

« Très très fréquents »

Sébastien Boueilh n'en est pas à sa première sortie. Dans les divers comités où la fédération de rugby lui a demandé d'intervenir, son témoignage a eu des répercussions. « Quand on a ouvert la boîte, la parole s'est libérée, on s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup plus de cas de violence sexuelle que ceux qui étaient déclarés, de l'ordre de 1 pour 10 », expose le Dr Christian Bagate, président de la commission éthique à la fédération de rugby. « On découvre que les cas sont

très très très fréquents. Notre but est de prévenir. Plus on en parle, plus on rend les gens responsables. On les sensibilise à des gestes qui paraissent normaux mais ne le sont pas ou peuvent être mal interprétés. Dans les clubs bien structurés, il est rare qu'un éducateur se retrouve seul dans les vestiaires avec un enfant, mais dans une petite structure où le papa, la maman, font tout, c'est plus compliqué... » poursuit le Dr Bagate.

« Nous ouvrons aussi les yeux aux éducateurs pour les aider à détecter des enfants qui pourraient subir ces violences, poursuit Sébastien Boueilh. Quand j'étais violé, mon comportement sur le terrain s'en ressentait. Je devenais très violent, et dès que je sortais le soir, je me mettais

ZOOM

Plusieurs affaires connues en Béarn

■ **Janvier 2015** : Une information judiciaire est ouverte à l'encontre d'un éducateur de rugby de Nord Béarn, mis en cause par 6 adolescents pour agression sexuelle. L'éducateur s'était vu retirer l'encadrement des cadets depuis plusieurs mois et a été exclu du club. L'instruction est en cours.

■ **Janvier 2014** : Devant les assises, un ancien entraîneur de foot (clubs de Bordères sur l'Echez et Orleix, 65) est condamné à 10 ans de réclusion criminelle pour des viols et agressions sexuelles commis sur de jeunes adolescents qu'il entraînait, dont un Palois qui a porté plainte en 2010.

■ **Novembre 2013**. Un trentenaire est condamné à 4 ans de prison ferme pour attouchements sexuels sur un garçonnet et pour tentative de corruption auprès d'un jeune kayakiste au sein du Stade d'eaux vives où il effectuait un stage.

■ **Mars 2009** : Un entraîneur de badminton d'Orthez, détenteur de films pédophile et accusé par deux jeunes joueuses d'attouchement (caresse des cheveux et des seins) est condamné à un an de prison avec sursis et suivi socio-judiciaire de 5 ans et à un éloignement des lieux accueillant les mineurs (et inscription sur le fichier des personnes coupables d'infraction à caractère sexuel).

des mines. Pour mon copain qui a subi la même chose, c'était pareil. Être victime, c'est un handicap à vie ».

■ ANNE POUCHAN

■ Dans le cadre de son association avec la fédération de rugby, Colosse aux pieds d'argile remettra ce soir aux clubs des affiches et dépliants qui seront installés dans les vestiaires et lieux de vie du rugby, pour également sensibiliser les enfants, leur apprendre que leur corps leur appartient...